agreste
LA STATISTIQUE, L'ÉVALUATION ET LA PROSPECTIVE AGRICOLE
HAUTS-DE-FRANCE
ESSENTIEL
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité
STATISTIQUE PUBLIQUE

SEPTEMBRE 2020 N°7

INSTALLATIONS

Les installations de chefs d'exploitation agricole dans les Hauts-de-France en 2019

En 2019, 863 non salariés se sont nouvellement installés en tant que chef d'exploitation agricole (champ MSA, première affiliation) dans les Hauts-de-France. Ils sont 594 à avoir 40 ans ou moins (69 %). Sur les 269 installations tardives (plus de 40 ans), 44 concernent un transfert entre époux. Les installés suite à un transfert entre époux sont majoritairement des femmes. Celles-ci ne représentent que 38 % des installés hors transfert entre époux. *(Tableau 1)*

Tableau 1 : Les installations en 2019

	Hauts-de-France		France métropolitaine	
	Total	*dont femmes*	Total	*dont femmes*
40 ans et moins	594	*179*	9 155	*2 790*
Plus de 40 ans hors transfert entre époux	225	*134*	3 501	*1 870*
Plus de 40 ans avec transfert entre époux	44	*42*	750	*668*
Total des installés	**863**	***355***	**13 406**	***5 328***

Source : MSA

Graphique 1 : Les installations en Hauts-de-France de 2010 à 2019

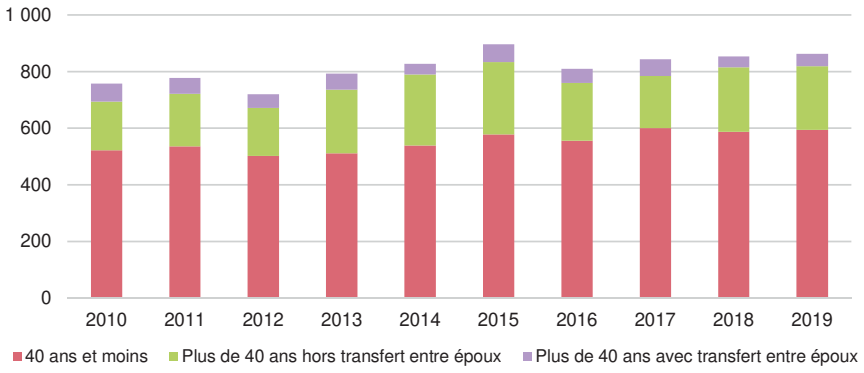

Source : MSA

Les nouveaux chefs d'exploitations hors transfert entre époux sont en 2019 un tiers à s'être spécialisés en grandes cultures (céréales et cultures industrielles), 30 % en Polyculture-polyélevage, 11 % dans d'autres cultures. Le quart restant a choisi l'élevage, avec une préférence pour l'élevage de bovins ou une activité liée à l'élevage de chevaux. *(Graphique 4)*

Dans la région, 26 % des exploitations des nouveaux installés hors transfert entre époux ont une superficie de 50 ha ou plus et 36 % font moins de 10 ha. Les grandes exploitations en surface sont majoritairement orientées en grandes cultures ou en polyculture-polyélevage tandis que les plus petites concernent principalement la viticulture, le maraîchage et les élevages de volailles ou de chevaux. *(Graphique 5)*

A l'inverse de l'ensemble des exploitants de la région, les nouveaux installés sont plus nombreux (58 %) à privilégier la forme sociétaire à la forme individuelle. En 2019, 26 % des installés hors transfert entre époux déclarent exercer aussi une activité non agricole. Ce phénomène concerne d'abord les installés dans les grandes cultures, ensuite ceux orientés en polyculture-polyélevage. *(Graphiques 6 et 7)*

Graphique 2 : Les installations en Hauts-de-France par départements en 2019

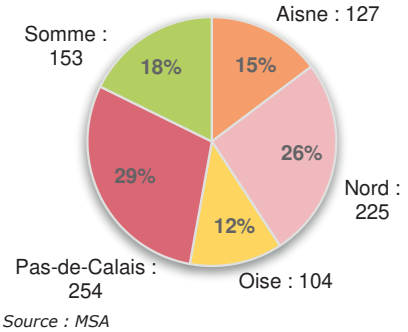

Source : MSA

Graphique 3 : Installations en 2019 selon l'âge (hors transfert entre époux)

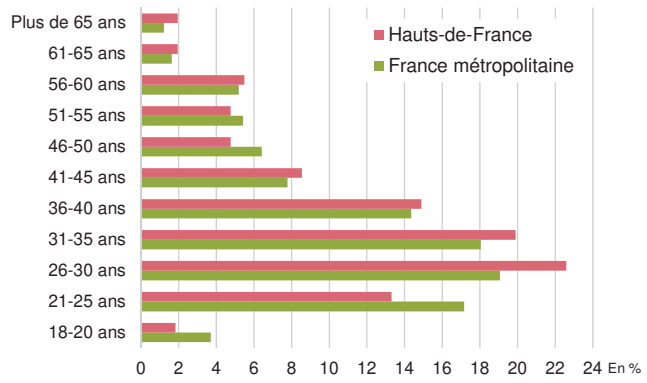

Source : MSA

Graphique 4 : Installations en 2019 selon la spécialisation (hors transfert entre époux)

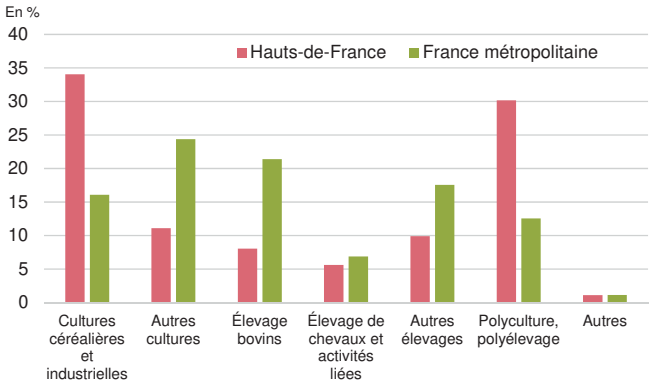

Source : MSA

Graphique 5 : Installations en 2019 selon la taille (hors transfert entre époux)

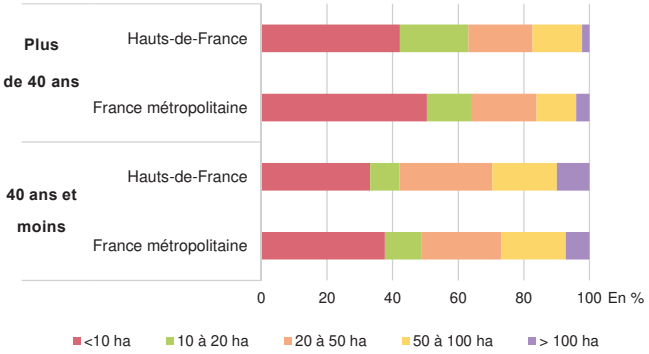

Source : MSA

Graphique 6 : Installations en Hauts-de-France selon le statut en 2019 (hors transfert entre époux)

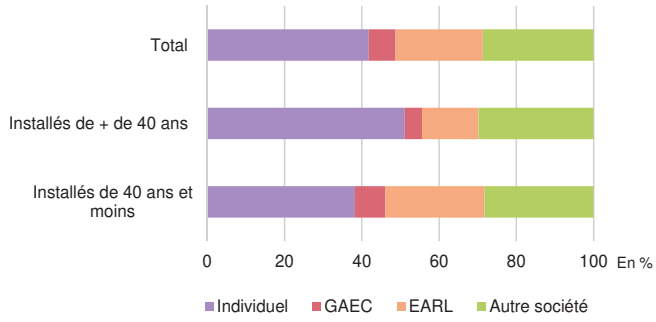

Source : MSA

Graphique 7 : Part des installés en 2019 (hors transfert entre époux) exerçant aussi une activité non agricole

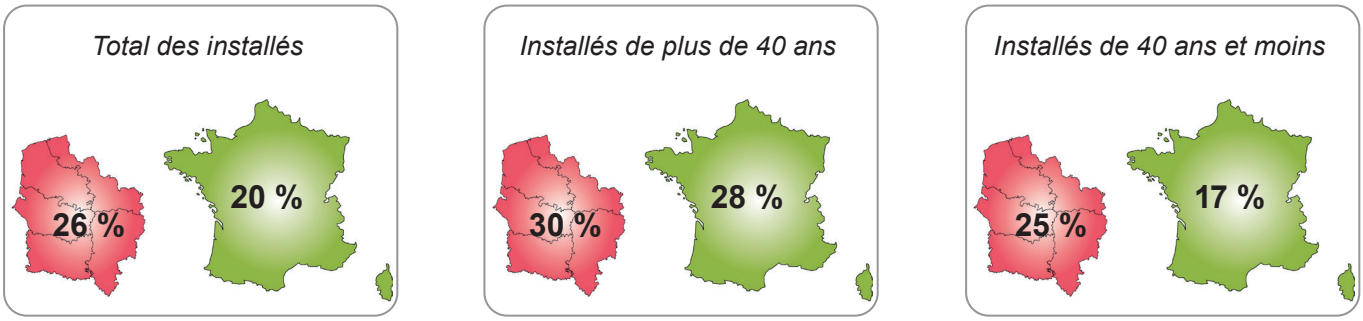

Source : MSA

Pour en savoir plus :

Agreste Hauts-de-France - Études n°1 - Les installations de chefs d'exploitation agricole dans les Hauts-de-France de 2014 à 2018

www.draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt de la région Hauts-de-France
Service régional de l'information statistique et économique
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 Amiens cedex 3
Tél. 03 22 33 55 50
Courriel : srise.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Directeur Régional : Luc Maurer
Directrice de la publication : Emilie Hennebois
Rédactrice : Anne Evrard
Composition : Cathy Desrivierre
ISSN : 2644-965X

© Agreste 2020